

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/03/2022

Convoqué le 11 mars 2022 le Conseil Municipal de la commune de Riotord s'est réuni en séance publique à Riotord dans la salle du conseil de la mairie, le mercredi 16 mars 2022 à 20h sous la présidence de M. Guy PEYRARD (Maire).

**Présents :** Guy PEYRARD, Michel BERNON, Mickaël CLUZEL, Christine TEYSSIER, Pauline VEROT, Camille CHAPUIS, Céline BADIOU, Pascale VALLET, Hervé VIAL, Dominique BERNON, et Laurence BALLANDRAUX.

**Excusés :** Maryline SOUTRENON (pouvoir à Guy PEYRARD), Romain ROUCHON (pouvoir à Michel BERNON)

**Absents :** Lucy BROCHIER et Hubert CELLE

## **SECRETARE DE SEANCE**

M. le Maire précise qu'il convient pour le Conseil Municipal de désigner le secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal désigne Mme Pauline VEROT, comme secrétaire de séance (décision unanime).

## **1-APPROBATION PROCES-VERBAL**

M. le Maire après lecture du procès-verbal, indique qu'il convient pour le Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 20/01/2022, ou d'indiquer les éventuelles modifications à y apporter.

*Approbaton du procès-verbal : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 13*

## **2-RESULTAT APPEL D'OFFRES « REVITALISATION DU CENTRE-BOURG »**

Résultat d'appel d'offres pour le projet « revitalisation du centre bourg ». Six entreprises ont répondu. Les entreprises retenues sont :

-lot VRD : EIFFAGE pour un montant de 496 006,92 € HT

-lot maçonnerie et fondations spéciales: SARL SOVETRA pour un montant de 207 276,5 € HT

-lot charpente métallique, platelage bois et serrurerie : ROCHE pour un montant de 61 694,50 € HT

-lot espace vert : FOURNEL pour un montant de 30 823,38 € HT

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 13*

### **3-RESULTAT APPEL D'OFFRES « PISTE FORESTIERE DU CREUX DE LA VOUTE »**

Résultat d'appel d'offres pour le projet « piste forestière du creux de la voute ». Quatre entreprises ont répondu pour le pont et cinq entreprises ont répondu pour la piste. Les entreprises retenues sont :

PONT : NEYRON frères sise pour un montant de 106 550 € HT

PISTE : MAZET TP sise pour un montant de 64 923 € HT

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0 -Pour : 13*

### **4-AUTORISATION DE DEPOT DOCUMENT D'URBANISME PAR LE MAIRE**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est intéressé à titre personnel par des travaux qu'il souhaite réaliser à titre personnel et que pour cela il a besoin d'une déclaration préalable.

Or, selon l'article L 422-7 du code de l'urbanisme, si le maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis de construire ou de la déclaration préalable soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le Conseil Municipal de la commune doit désigner un autre de ses membres pour prendre la décision.

Michel BERNON est désigné pour prendre les décisions relatives à la déclaration préalable.

M. le Maire ne prend pas part au vote.

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 11*

### **5-CONVENTION POUR LA REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

M. le Maire explique que le suivi technique des bâtiments et équipements communautaires est complexe au quotidien et représente un très faible horaire de travail hebdomadaire et quotidien et que la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon a décidé de confier à la commune ce suivi en signant une convention.

Création d'une convention entre la commune de Riotord et la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon pour la réalisation de prestations de service.

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 13*

### **6-ASSOCIATION SMRIO**

Reporté au prochain conseil municipal.

## **7-DEMANDE ACCORD POUR LANCER ENQUETE PUBLIQUE AU LIEU-DIT « HAUTEVILLE »**

M. le Maire expose la demande de M. et Mme DURIEU Jean-Yves domiciliés à Riotord (43220) lieu-dit « Hauteville » qui voudraient acquérir une partie du domaine public entre la parcelle 44 et 39 de la section AM d'environ 50 m<sup>2</sup>.

M. le Maire propose le lancement d'une enquête publique au lieu-dit « Hauteville » 43220 RIOTORD.

*Vote du conseil : Abstention : 0 -Contre : 0-Pour : 13*

## **8-DIVERS**

Rappel des élections les dimanches 10 avril et 24 avril de 8h à 19h.

La secrétaire de séance, Pauline VEROT